



Renforcer la transparence et la gestion des conflits d'intérêts

Dans un contexte d'exigence accrue en matière d'indépendance et de transparence des institutions et afin de restaurer la confiance avec les usagers du système de soins, la Haute Autorité de Santé annonce des mesures fortes pour faire la totale transparence sur ses travaux passés et poursuivre sa politique d'amélioration de gestion des conflits d'intérêts.

L'affaire Mediator a marqué un tournant dans le paysage sanitaire français et impose à tous de renforcer les efforts de transparence et de gestion des conflits d'intérêts.

L

a

Haute Autorité

de Santé souhaite marquer

son engagement dans ce sens

auprès des

Français

et

prend aujourd'hui des

mesures

fortes

pour lever le doute sur la solidité scientifique et l'indépendance de ses travaux.

Une transparence totale sur les liens d'intérêts

Prenant acte de la récente décision du Conseil d'Etat, la Haute Autorité de Santé a retiré la recommandation sur le diabète de type 2

sur

un motif de forme, à savoir la non-exhaustivité des déclarations publiques d'intérêts des experts du groupe de travail.

Dans le prolongement de cette décision, la HAS retire la recommandation Alzheimer mise en

cause dans
une procédure similaire
au
près du
C
onseil d'
E
tat

.
La HAS
mettra en chantier de nouvelles recommandations sur le sujet après l'été, une fois qu'elle
disposera de la réévaluation des médicaments anti-Alzheimer
par
la Commission
de
la Transparence
prévue en juillet.

De la même manière, la HAS lance l'analyse de toutes les recommandations élaborées entre
2005 et 2010 pou
r vérifier
qu'elles sont conformes aux règles en matière de déclarations publiques d'intérêt
. Cette mission est confiée au groupe
D
éontologie
et
l
ndépendance de l'expertise
de
la HAS
présidé
e
par
Christian Vigouroux,
conseiller d'Etat.

La HAS

suivra les conclusions de cette mission et

s'engage à retirer

immédiat

ement l

es recommandations qui seraient concernées

et à réinscrire

les thèmes à son

programme de travail

.

Un durcissement des règles pour mieux gérer les conflits

En 2010, un nouveau guide de gestion des conflits d'intérêts piloté par le Groupe Déontologie
marquait un durcissement des

procédures de gestion des
conflits

avec des mesures telles que la

p

ublication exhaustive des

déclarations publiques d'intérêt

au début des travaux

et le strict

encadrement des experts ayant des conflits majeurs.

Dans cette dynamique,

la HAS

annonce qu'un a

udit

externe

de ses

procédures de gestion des conflits d'intérêts

sera réalisé

en 2012

. Les conclusions de cet audit
seront suivies
d'effets et des pistes d'amélioration seront proposées.

Les débats de la Commission de la Transparence bientôt en ligne

Pour plus de transparence, la HAS s'engage à retransmettre les débats de la Commission de la Transparence sur son site Internet avec comme premier rendez-vous la réévaluation de la classe des médicaments anti-Alzheimer en juillet.

Enfin, la HAS a pris connaissance du rapport de l'IGAS sur l'indépendance de l'expertise. Elle participe aux travaux des Assises du Médicament et attend les conclusions des missions parlementaires en cours.

Transparence et gestion de conflits d'intérêts

Écrit par HAS

Vendredi, 20 Mai 2011 15:48 -
